

**DEC201063DR04**

**Décision portant délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés (DU) de l'unité UMR9191 intitulée Evolution, génomes, comportement et écologie**

**LE DIRECTEUR D'UNITÉ,**

**Vu** le code de la commande publique et ses textes d'application ;

**Vu** le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

**Vu** la décision DEC190902DAJ portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS ;

**Vu** la décision DEC191237DGDS approuvant le renouvellement, à compter du 01/01/2020, de l'unité UMR9191, intitulée « Evolution, génomes, comportement et écologie », dont le directeur est Madame Laure KAISER-ARNAULD ;

**DÉCIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Délégation est donnée à Monsieur Jean-Christophe SANDOZ, directeur de recherche, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.I de la décision DEC190902DAJ susvisée<sup>1</sup>.

**Article 2**

En cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Jean-Christophe SANDOZ, délégation est donnée à Madame Valérie FOUCHIER, assistante ingénieure, aux fins mentionnées à l'article 1<sup>er</sup> de la présente décision.

**Article 3**

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

---

<sup>1</sup> Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés d'un montant inférieur au seuil européen applicable aux marchés de fournitures et services passés par des autorités publiques centrales, mentionné à l'article L. 2124-1 du code de la commande publique : soit jusqu'à 139 000 € HT, seuil en vigueur au 01/01/2020.

**Article 4**

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

**Article 5**

Cette décision prend effet le 10/06/2020.

Fait à Gif-sur-Yvette, le 10/06/2020

Le directeur d'unité  
Madame Laure KAISER-ARNAULD

Monsieur Jean-Christophe SANDOZ

Madame Valérie FOUCHIER